



Monsieur

Si je ne me donne pas l'honneur de vous écrire souvent, ce n'est pas que je sois pour cela moins votre serviteur, n'y ayant personne qui ait pour vous plus de respect et pour votre service plus de passion, mais la crainte que j'ay que vous n'en doutiez point, et que les efforts que je desire de vous en faire paroître en toutes les occasions que vous me ferez maistrer ou que je pourray rencontrer, parleront beaucoup mieux que ce peu de lignes, est cause que je fais difficulté de vous faire perdre le moindre moment de vos heures précieuses par la lecture de lettres inutiles. Mais à présent je me suis obligé à commencer de vous rendre compte du précieux dépôt que vous m'avez voulu confier et vous dire que j'en ay conçu une très bonne espérance, il est diligent et a toutes les excellentes parties requises pour prendre un vol plus haut que l'ordinaire des hommes, dequoy je suis moins d'autant qu'une personne n'en peut mieux juger que vous Monsieur et que vous savez plus particulièrement qu'ayant l'esprit très bon et le jugement requis pour son age il peut moyennant l'aide des humanités qu'il cultive encor tous les jours aspirer à la plus haute cognoissance de l'art qui gouverne les Etats et rend la justice; Et estant permis de juger de l'avenir par les bons commencemens, j'ay cette opinion de luy qu'il vous sera à honneur et servira très capabte de rendre l'un de ces jours de grands services au prince et à l'Etat duquel il sera l'un de ses plus fermes appuis, pour l'y inciter d'avantage, je luy mets souvent vostre exemple devant les yeux, qui est le plus parfait patron qu'il puisse se proposer à imiter. S'il me donnoit sujet du contraire, je vous en advertirois avec la mesme liberté, croyant y estre obligé, mais les commencemens me font juger qu'il ne me mettra pas dans cette peine. Au reste il y a apparence de grand succès à nostre Academie, j'ay veu diverses lettres de tous costez qui me font juger qu'on ne manqueroit point d'estudiants, principalement en droit, il faut qu'on donne cette louange aux miens, qu'ils sont fort diligents, j'ay mis entre les mains de Monsieur Roussel quelques exemplaires de l'achevement de nostre inauguration pour vous et Monsieur de Hornelich, on travaille à cest hour aux barangues, si devant qu'on s'imprime

Hug. 37.



los statuts et privileges nous pouvions impetror l'immunité des  
droits de vin et de la biere et quelques autres dont j'ay eu l'honneur  
de vous entretenir autrefois cela attireroit bien des escoliers et feroit  
(pour ce qui est de l'immunité) plus de bruit que d'effet, estant une  
chose de petite importance pour Mostres Estats et de grande impor-  
tance pour la renommée de ce lieu icy. En mesme temps j'eus  
l'honneur de vous parler Monsieur touchant l'immunité des thes  
en droit. Je ne fis cette proposition qu'à la sollicitation de mes Audi-  
teurs, ou Madame l'avoit accordé à la premiere requeste verbale  
de Mr Kyper aux estudians en Medicine; Mais si on juge que  
l'argent qu'il faudroit pour cela (excepté pauperibus Theol. Stud.)  
seroit mieux employé à l'establissement de quelq' nouveau pro-  
fesseur cy apres, ou qu'autrement il ne fust pas besoin de gratifier  
ceux qui ont esté dequoy pour payer les thes sur mesmes  
de moins est il expedient sous correction que je le sçache, la  
faute ou l'adresse ne m'importe, je leur ay déjà dit qu'on  
les tient pour trop grands loigneurs et on offre la pluspart  
ne s'en soucier pas beaucoup, mais en attendant la resolution  
personne pourtant ne dispute, et j'ay respondu que nous ayons  
il s'en trouvera assez qui disputeront ce que'ils m'ont déjà ten-  
moigné. J'ay jugé à propos Monsieur d'ajouter ce petit mot  
à cette lettre, et non pas de vous supplier d'avoir nos interets  
pour recommander, estant assuré que vous y penserez avec de vous  
mesme et que ce seroit faire tort au Zelo que vous y apportez  
que d'essayer de l'augmenter par de nouvelles priores. Vous  
baisant tres humblement les mains je vous conjure seulement de  
croire que je n'ay point d'autre volonté que de vous faire  
cognoistre de plus en plus que je suis véritablement

Monsieur

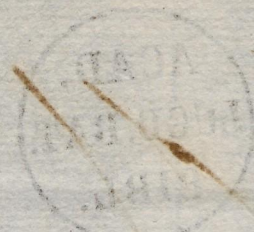
Avec v<sup>re</sup> permission Monsieur  
de Thannville trouva icy mes  
tres humbles baisemains.  
J'ay peur que la venue de Mons<sup>r</sup> de Brionne  
n'approche encore pour quelque temps la paix  
tant esperée.

A Brada le 17 Janvier  
1647.

Vostre tres humble et tres obéissant  
serviteur

Dauber

Monsieur Beck fils du prisonnier de Dordrecht  
m'a dit souvent et notamment m'a entrete-  
nu principalement de ce que de j'ay de dire que Mr son  
pere a été au l'honneur d'être le premier venu à  
prendre en cette nouvelle Académie si nous en pouvions  
gagner en cette nouvelle Académie si nous en pouvions  
avoir les privilèges dont un autre qu'il demandera s'en  
avoir les privilèges dont un autre qu'il demandera s'en  
avoir les privilèges dont un autre qu'il demandera s'en  
avoir les privilèges dont un autre qu'il demandera s'en





los  
nour  
roit  
une  
por-  
thys  
di-  
bala  
no  
nd.)  
o-  
r  
s,  
a  
n  
ion  
ous  
tr-  
ok  
s  
vous  
us  
a

Handwritten text in a cursive script, likely a letter or document fragment. The text is faint and difficult to decipher, but appears to be a continuous passage of writing.

Handwritten signature or name, possibly "J. van der ..." in a cursive script.





A Monsieur

Monsieur Huygou Chevalier,  
Seigneur de Julichoy.  
Conseiller & Secrétaire d'Etat  
de S. A. & Curateur de l'Escole  
Illustre à Brada  
à la Haye

